



## ARRETE MUNICIPAL N° A2023.1931

**Délégations de signature et de fonction du Maire de Versailles aux agents communaux.  
Mandature 2020-2026.  
10ème actualisation.**

### LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-19, L.2122-21 al.10, L.2122-22, L.2122-27, L.2212-1, L.2213-6, -7, -8, -10 et -14, L.2342-1, L.2333-87, R.2122-8, -9 et -10 ;

Vu le Code civil et notamment les articles 40 et 63 ;

Vu le Code l'urbanisme et notamment les articles L.210-1 et L.423-1 ;

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L.131-5 ;

Vu le Code de procédure pénale ;

Vu le Code de la santé publique et notamment l'article L.3332-3 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment l'article R.2191-46 ;

Vu le Code électoral ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment l'article L.631-7 ;

Vu le Code des transports et notamment les articles L.3121-1 et suivants ;

Vu la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité (annexe 1) ;

Vu la loi n° 95-66 du 20 janvier 1995 relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi ;

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle ;

Vu le décret n° 2015-557 du 20 mai 2015 relatif à la redevance de stationnement des véhicules sur voirie prévue à l'article L.2333-87 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2017-889 du 6 mai 2017 relatif au transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité ;

Vu le décret n° 2017-890 du 6 mai 2017 relatif à l'état civil ;

Vu la circulaire n° INTD1237286C du 20 novembre 2012 relative à la décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire (IST) et mesure administrative conservatoire d'opposition à la sortie du territoire (OST) des mineurs ;

Vu la délibération n° D.2020.05.15 du Conseil municipal de Versailles du 27 mai 2020 relative à l'élection du Maire pour la mandature 2020-2026 ;

Vu la délibération n° D.2020.05.18 du Conseil municipal de Versailles du 27 mai 2020 relative aux délégations de compétences du Conseil municipal au Maire pour la mandature 2020-2026 ;

Vu le précédent arrêté municipal n° A.2023.752 du 24 avril 2023 relatif aux délégations de signature et de fonction du Maire aux agents communaux pour la mandature 2020-2026 ;

Vu l'arrêté municipal en vigueur n° A.2023.1932 du 29 septembre 2023 spécifique aux délégations de signature du Maire aux agents communaux relatives à certains actes financiers et comptables pour la mandature 2020-2026.

-----

Considérant que, pour la bonne marche des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains documents soient assurés par des fonctionnaires de la commune,

Considérant qu'il convient de mettre à jour ces délégations,

-----

**TITRE DEBETIMINAIDE**

**ARRETE**

Article 1 : L'arrêté municipal n° A.2023.752 du 24 avril 2023 susvisé, relatif aux délégations au personnel communal, est abrogé et remplacé par les dispositions du présent arrêté.

**TITRE I. DÉLÉGATION DE FONCTIONS AUX AGENTS COMMUNAUX**

Considérant que le Maire peut déléguer à un ou à plusieurs fonctionnaires titulaires de la commune les fonctions qu'il exerce en tant qu'officier de l'état civil.

**Article unique : Délégation en matière d'état civil est donnée aux fonctionnaires titulaires suivants (en vertu des articles R.2122-10 du Code général des collectivités territoriales et 63 du Code civil) :**

pour :

- la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants naturels, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant naturel, du consentement de l'enfant de plus de 13 ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation,
  - la transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil, de même que pour dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus,
    - Mme Cécile GAMBELIN, directrice générale des services techniques,
    - Mme Murielle TURBOT, directrice générale adjointe des services,
    - Mme Catherine BOURILLON, directrice du Cabinet du Maire,
    - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
    - Mme Caroline MOUCHET, chef de service,
    - Mme Marie ALOY, chef de service,
    - Mme Valérie VERNET, chef de service adjoint,
    - Mme Agnès BONDIS,
    - Mme Nathalie DUMAS,
    - Mme Aurélie BENOIST,
    - Mme Laurence LEQUESNE,
    - Mme Sandrine VEZINAT,
    - Mme Nathalie BIARD,
    - Mme Wendy MOIREAU,
    - Mme Christelle DUFRESNE,
    - Mme Rachida BARDI,
    - Mme Clara Armelle EDOUARD,
    - M. Ivan OUCHENIR,
    - Mme Christelle NABARRA,
    - Mme Salomé SILO,
    - Mme Martine LAMART.
- pour :
- la réalisation de l'audition commune ou des entretiens séparés des futurs époux, préalables au mariage,
  - la réalisation de l'audition en cas de suspicion de reconnaissance frauduleuse de paternité ou de maternité,
    - Mme Marie ALOY, chef de service,
    - Mme Valérie VERNET, chef de service adjoint,
    - Mme Sandrine VEZINAT.

**Article II. 1 : Les délégations en matière d'administration communale, sont données aux responsables de services communaux et agents publics suivants (en vertu des articles L.2122-19, L.2122-21.al 10, L.2212-1, L.2213-6, L.2342-1, L.2333-87 et R.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, R.2191-46 du Code de la commande publique, L.3332-3 du Code de la santé publique ; ainsi que la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité [annexe 1] et les articles L.3121-1 et suivants du Code des transports :**

pour :

- les délibérations,
  - les contrats, conventions, autorisations et autres documents joints aux délibérations et aux décisions,
  - la délivrance des ampliements et expéditions du registre des délibérations et du registre des arrêtés municipaux,
  - la certification matérielle et conforme des pièces et documents produits à cet effet,
  - la délivrance de toutes copies, de tous extraits et bulletins d'état civil, pour les permis d'inhumation, les transports de corps et les autorisations diverses (crémations, soins de conservation...), la légalisation des signatures et d'une façon générale tous les actes et documents relatifs à la population, à l'état civil et aux élections,
  - les actes de gestion courante tels que conventions simples, correspondances...,
  - les correspondances et documents relatifs à la gestion du personnel (à l'exception des arrêtés de nomination) et toutes pièces produites à l'appui des traitements, tous certificats ou attestations relatifs au personnel communal et à sa gestion,
  - la certification des copies délivrées de cessibilité des créances des marchés,
  - les arrêtés relatifs au stationnement et aux permissions de voirie,
    - M. Olivier PERES, directeur général des services,
    - Mme Cécile GAMBELIN, directrice générale des services techniques,
- Mme Murielle TURBOT, directrice générale adjointe des services. pour :
- la délivrance des ampliements et expéditions du registre des délibérations et du registre des arrêtés municipaux,
  - la certification matérielle et conforme des pièces et documents produits à cet effet, dont les certificats d'affichage,
  - le paraphe des registres communaux,
    - M. Olivier PERES, directeur général des services,
    - Mme Axelle-Elisée GASPARD, directrice,
    - Mme Valérie GALES, directrice adjointe responsable de pôle,
    - Mme Anne HIEBEL, directrice adjointe responsable de pôle,
    - M. Hervé LARHER, directeur,
    - Mme Vanessa OUDALI, directrice adjointe,
    - Mme Isabelle d'AVERSA, chef de service,
    - Mme Emilie BRIAND, chef de service,
    - Mme Alexandrine ROYBIN-CHERENSAC, chef de service,
    - Mme Sophie RANDHAGEN, chef de service adjointe,
    - Mme Aïcha CHAJAI, chef de service,
    - M. Gilles ALM, chef de service,
    - Mme Delphine PIOU, chef de service,
    - Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH, chef de service adjointe,
    - M. Olivier THORIS, chef de service,
    - Mme Déborah ABBE,
    - Mme Armelle SALVADOR.
  - la notification des arrêtés, délibérations, décisions et autres documents aux agents, élus, et tout organisme extérieur,
    - M. Olivier PERES, directeur général des services,
    - Mme Emilie BRIAND, chef de service,

- Mme Déborah ABBE,

- Mme Armelle

SALVADOR. pour :

- les correspondances accompagnant l'envoi de documents juridiques,
- M. Olivier PERES, directeur général des services,
- Mme Anne LEBRUN, chef de service,

- Mme Bénédicte

ARTUPHEL. pour :

- la certification conforme à l'original des marchés délivrés en exemplaire unique,
  - Mme Véronique QUERU-FERNANDEZ, directrice,
- Mme Chantal PHILY-RENAUD, chef de service, jusqu'au 31 octobre 2023,  
- Mme Jessica PLAGA-LEMANSKI, chef de service.

pour :

- la réception des plis et courriers postaux avec accusé de réception à destination de la Ville, du Maire et des conseillers municipaux,
- M. Olivier THORIS, chef de service,
- M. Emmanuel ROBIN,
- M. Jesus RUBIO,
- M. Patrice RIGONOT,
- M. Alain SALOMON,
- Mme Clotilde POURCHET,

- Mme Marie

PAIVA.

pour :

- la délivrance des ampliations et expéditions du registre des délibérations et du registre des arrêtés municipaux,
- le paraphe des registres communaux,
- M. Olivier THORIS, chef de service,
- M. Emmanuel ROBIN,
- M. Patrice RIGONOT,
- M. Jésus RUBIO,
- M. Alain SALOMON.

pour :

- les attestations et notices individuelles relatives au recensement du citoyen,
- Mme Stéphanie MORICE, directrice,
- Mme Géraldine de MECKENHEIM,
- M. Christophe FRATINI, chef de service,
- M. Tony JALAIN,
- M. Marius BOULANGE.

pour :

- les attestations d'inscription sur les listes électorales,
- Mme Stéphanie MORICE, directrice,
- Mme Géraldine de MECKENHEIM,
- M. Christophe FRATINI, chef de service,
- M. Marius BOULANGE.

pour :

- la responsabilité au niveau de la commune de la validation des demandes d'inscriptions des électeurs,
- Mme Murielle TURBOT, directrice générale adjointe des services,
- Mme Stéphanie MORICE, directrice,
- M. Christophe FRATINI, chef de service,
- Mme Géraldine de MECKENHEIM,
- M. Marius BOULANGE,

- Mme Salomé SILO,
- Mme Aurélie BENOIST,
- Mme Clara EDOUARD,
- Mme Marie ALOY,
- Mme Valérie VERNET,

- Mme Christelle DUFRESNE,
- Mme Laurence LEQUESNE,
- Mme Rachida BARDI,
- Mme Nathalie BIARD,
- Mme Nathalie DUMAS,
- Mme Agnès BONDIS,
- Mme Wendy MOIREAU,
- Mme Sandrine VEZINAT,
- Mme Christelle NABARRA,
- Mme Martine

LAMART. pour :

- l'accès aux données à caractère personnel et aux informations du répertoire électoral unique (REU),
- Mme Murielle TURBOT, directrice générale adjointe des services,
- Mme Stéphanie MORICE, directrice,
- Mme Géraldine de MECKENHEIM,
- M. Christophe FRATINI, chef de service,
- M. Marius BOULANGE,
- M. Tony JALAIN,
- Mme Karine HATIER, directrice, jusqu'au 15 octobre 2023,
- Mme Caroline MOUCHET, chef de service,
- Mme Sylvie DE SOUSA,
- Mme Béatrice DELCOURT,
- Mme Catherine JOLY,
- Mme Miranda LAFORGE-GUILBAUD,
- Mme Christelle NABARRA,
- Mme Caroline WAUTIER,
- Mme Maud JOHAN,
- Mme Charlotte CESBRON,
- Mme Anaïs BARON-CHEKHAB,
- Mme Christelle DUFRESNE,
- Mme Clara Armelle EDOUARD,
- Mme Andrea HAMEL,
- Mme Catherine HUBAIL,
- M. Antoine DELATTRE,
- Mme Salomé SILO,
- Mme Aurélie BENOIST,
- Mme Marie ALOY,
- Mme Valérie VERNET,
- Mme Laurence LEQUESNE,
- Mme Rachida BARDI,
- Mme Nathalie BIARD,
- Mme Nathalie DUMAS,
- Mme Agnès BONDIS,
- Mme Wendy MOIREAU,
- Mme Sandrine VEZINAT,
- Mme Angéline DELAHAYE,
- Mme Nadia LE TINEVEZ,

- Mme Martine LAMART,
- M. Adrien FROLOIS,
- Mme Marie-Noëlle TRAORE.

pour :

- l'accès aux données à caractère personnel et de gestion des procurations,

- Mme Stéphanie MORICE, directrice,
- M. Christophe FRATINI, chef de service,
- Mme Géraldine de MECKENHEIM,
- M. Marius BOULANGE,
- M. Tony JALAIN,
- Mme Clara EDOUARD,
- M. Antoine DELATTRE,
- Mme Salomé SILO,
- Mme Aurélie BENOIST,
- Mme Marie ALOY,
- Mme Valérie VERNET,
- Mme Christelle DUFRESNE,
- Mme Laurence LEQUESNE,
- Mme Rachida BARDI,
- Mme Nathalie BIARD,
- Mme Nathalie DUMAS,
- Mme Agnès BONDIS,
- Mme Wendy MOIREAU,
- Mme Sandrine VEZINAT,
- Mme Christelle NABARRA,
- Mme Martine

LAMART. pour :

- les récépissés de déclaration de débits de boissons,

- Mme Stéphanie MORICE, directrice,
- M. Christophe FRATINI, chef de service,
- M. Tony JALAIN,
- M. Marius BOULANGE,
- Mme Géraldine de

MECKENHEIM. pour :

- la signature des correspondances relatives à la délivrance des autorisations d'ouverture tardive des débits de boissons,

- M. Olivier PERES, directeur général des services,
- Mme Christelle BARBOT,

directrice. pour :

- les inventaires et procès-verbaux de la direction nationale d'interventions domaniales relatifs à la gestion des objets trouvés ou perdus,
- les correspondances et des documents relatifs à la gestion courante des objets trouvés ou perdus,

- M. Christophe ABEL, chef de service,
- M. Komlanvi AFAMBO,
- Mme Marie-Anick MAMOURON,
- Mme Dominique THERY,
- Mme Mireille REYNAUD,
- Mme Marianne BRET, responsable de pôle.

pour :

- la délivrance des autorisations de stationnement, les attestations administratives, les demandes de pièces complémentaires et d'actualisation des dossiers individuels pour la profession d'exploitants taxis,

- la délivrance des ampliations et expéditions du registre des arrêtés municipaux pour la profession d'exploitants taxis et pour l'instance de concertation des taxis,

- la signature des correspondances adressées aux usagers concernant les dossiers, l'arrêt des échéanciers de prélèvement, les résiliations et les rétractations des abonnements de stationnement,
- la gestion de la liste d'attente des taxis,
- M. Olivier PERES, directeur général des services,
- Mme Christelle BARBOT, directrice,
- M. Christophe ABEL, chef de service,
- Mme Marianne BRET, responsable de pôle. pour :
- la délivrance des ampliations et expéditions du registre des arrêtés municipaux en matière de prévention et de lutte contre les risques liés aux bruits et en matière d'acquisition, de détention et d'utilisation des artifices et des articles pyrotechniques,
- M. Olivier PERES, directeur général des services,
- Mme Christelle BARBOT, directrice,
- Mme Svetlana MARTIROSYAN, chef de service. pour :
- la signature des correspondances adressées aux usagers concernant le recours administratif préalable obligatoire dans le cadre de la décentralisation du stationnement payant sur voirie,
- les mémoires en défense et les correspondances produits dans le cadre d'une requête déposée devant la commission du contentieux du stationnement payant dans le cadre de la décentralisation du stationnement payant sur voirie,
- M. Olivier PERES, directeur général des services,
- Mme Christelle BARBOT, directrice,
- M. Christophe ABEL, chef de service,
- Mme Célia ARQUE, responsable de pôle,
- M. Stéphane CHOSSIN,
- M. Alexis MAYEUR.
- pour :
- les attestations de domiciliation des associations à la Maison des associations de la Ville,
- M. Antoine GONIN, chef de service. pour :
- les courriers relatifs aux convocations et sanctions des commerçants des marchés, au titre du règlement des halles et marchés de Versailles,
- M. Olivier PERES, directeur général des services,
- Mme Marion MANGEMATIN, chef de service.
- pour :
- toute correspondance courante ayant trait au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à sa mise en application,
- M. Laurent GLOCK, directeur,
- Mme Annabelle TURIN.

**Article II. 2 : Délégation en matière d'état civil, est donnée aux fonctionnaires titulaires et responsables de services communaux suivants (en vertu des articles L.2122-19, L.2122-21.al 10, L.2213-6, 7, 8, 10 et 14, R.2122-8 du CGCT, de l'article 40 du Code civil et de la circulaire du 20 novembre 2012 relative aux IST et OST des mineurs) :**

- pour :
- la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants naturels, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant naturel, du consentement de l'enfant de plus de 13 ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation,
  - la transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil, de même que pour dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus,
  - Mme Cécile GAMBELIN, directrice générale des services techniques,
  - Mme Murielle TURBOT, directrice générale adjointe des services,

- Mme Catherine BOURILLON, directrice du Cabinet du Maire,
- Mme Stéphanie MORICE, directrice,
- Mme Caroline MOUCHET, chef de service,
- Mme Marie ALOY, chef de service,
- Mme Valérie VERNET, chef de service adjoint,
- Mme Agnès BONDIS,
- Mme Nathalie DUMAS,
- Mme Aurélie BENOIST,
- Mme Laurence LEQUESNE,
- Mme Sandrine VEZINAT,
- Mme Nathalie BIARD,
  
- Mme Wendy MOIREAU,
- Mme Christelle DUFRESNE,
- Mme Rachida BARDI,
- Mme Clara Armelle EDOUARD,
- M. Ivan OUCHENIR,
- Mme Christelle NABARRA,
- Mme Salomé SILO,
- Mme Martine LAMART. pour :
  - la réalisation de l'audition commune ou des entretiens séparés des futurs époux, préalables au mariage,
  - la réalisation de l'audition en cas de suspicion de reconnaissance frauduleuse de paternité ou de maternité,
- Mme Stéphanie MORICE, directrice,
- Mme Marie ALOY, chef de service,
- Mme Valérie VERNET, chef de service adjoint,
- Mme Sandrine VEZINAT. pour :
  - les copies et extraits d'actes d'état civil,
  - les extraits et mentions portées sur les livrets de famille,
  - les certificats de changement de résidence,
  - les attestations et notices relatives au recensement du citoyen,
  - la légalisation des signatures,
  - la certification matérielle et conforme des pièces et documents produits à cet effet,
- Mme Stéphanie MORICE, directrice,
- Mme Karine HATIER, directrice, jusqu'au 15 octobre 2023,
- Mme Caroline MOUCHET, chef de service,
- Mme Marie ALOY, chef de service,
- Mme Valérie VERNET, chef de service adjoint,
- M. Ivan OUCHENIR,
- Mme Laurence LEQUESNE,
- Mme Nathalie DUMAS,
- Mme Catherine JOLY,
- Mme Miranda LAFORGE-GUILBAUD,
- Mme Caroline WAUTIER,
- Mme Agnès BONDIS,
- Mme Aurélie BENOIST,
- Mme Sylvie DE SOUSA,
- Mme Nathalie BIARD,
- Mme Christelle NABARRA,
- Mme Rachida BARDI,



- Mme Béatrice DELCOURT,
- Mme Wendy MOIREAU,
- Mme Sandrine VEZINAT,
- Mme Christelle DUFRESNE,
- Mme Clara Armelle EDOUARD,
- Mme Catherine HUBAIL,
- Mme Maud JOHAN,
- Mme Charlotte CESBRON,
- Mme Anaïs BARON-CHEKHAB,
- Mme Salomé SILO,
- Mme Andrea HAMEL,
- Mme Martine LAMART,
- Mme Nadia LE TINEVEZ à compter du 17 janvier 2024,
- Mme Angéline DELAHAYE à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024.

pour :

- les transmissions des données d'état civil via COMEDEC,
  - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
  - Mme Marie ALOY, chef de service,
  - Mme Valérie VERNET, chef de service adjoint,
  - Mme Aurélie BENOIST,
  - Mme Wendy MOIREAU,
  - Mme Nathalie BIARD,
  - Mme Nathalie DUMAS
  - Mme Agnès BONDIS,
  - Mme Laurence LEQUESNE,
  - M. Ivan OUCHENIR,
  - Mme Rachida BARDI,
  - Mme Christelle DUFRESNE,
  - Mme Clara Armelle EDOUARD,
  - Mme Christelle NABARRA,
  - Mme Salomé SILO,
- Mme Martine LAMART. pour :
  - les récépissés d'enregistrement et les conventions de pacte civil de solidarité (PACS),
    - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
    - Mme Marie ALOY, chef de service,
    - Mme Valérie VERNET, chef de service adjoint,
    - Mme Aurélie BENOIST,
    - Mme Wendy MOIREAU,
    - Mme Sandrine VEZINAT,
    - Mme Laurence LEQUESNE,
    - M. Ivan OUCHENIR,
    - Mme Rachida BARDI,
    - Mme Christelle DUFRESNE,
    - Mme Clara Armelle EDOUARD,
    - Mme Nathalie BIARD,
    - Mme Christelle NABARRA,
    - Mme Salomé SILO,
- Mme Martine LAMART. pour :
  - les autorisations d'exhumations de concessions et de crémations,

- la délivrance des ampliations et expéditions des arrêtés municipaux d'exhumations de concessions, d'incinérations et d'embaumements,
- les autorisations de fermeture de cercueil et les autorisations d'inhumations,
- Stéphanie MORICE, directrice,
- Mme Marie ALOY, chef de service,
- Mme Valérie VERNET, chef de service adjoint,
- Mme Catherine COUSIN,
- Mme Nathalie DUMAS,
- Mme Agnès BONDIS,
- Mme Tiphaine ROUGER,
- M. Samuel RUSQUART,
- M. Nicolas QUERE,
- Mme Celia BEHEY,
- Mme Rachida BARDI,
- Mme Christelle DUFRESNE,
- Mme Clara Armelle EDOUARD,
- Mme Christelle NABARRA,
  
- Mme Salomé SILO,
- Mme Martine LAMART. pour :
- la délivrance de l'admission en chambre funéraire, et de tous les actes afférant au transport d'un défunt sur le territoire communal,
- Mme Christelle BARBOT, directrice,
- Mme Virginie FAGNOU, chef de service,
- M. Gwenaël SORIN, chef de service adjoint,
- M. Thomas BEUREL,
- Mme Isabelle CHEMIN,
- M. Gerardo CONDE,
- M. Frederic DEBLANC,
- M. Bruno DEPRAT,
- M. Sébastien DESMIDT,
- M. Patrick DESSOLIN,
- M. Mathieu DUCHEMIN,
- M. Raphaël DUHAMEL,
- M. François GOUHIER,
- Mme Marie-Rose LETTE,
- M. Maël MORIN,
- Mme Catherine QUINTIN,
- M. Kevin RIO,
- M. David ROGEON,
- Mme Corinne SACRE,
- Mme Gwendoline SALATA,
- M. Taotua TUAIVA,
- M. David VINOT,
- Mme Nolwenn GAUTIER,
- M. Morgan DEGOS.

**Article II. 3 : Délégation en matière d'urbanisme, de construction, de travaux et d'habitat, ainsi que de réglementation des établissements recevant du public est donnée aux agents publics chargés de l'instruction des demandes (en vertu des articles L.210-1 et L.423-1 du Code de l'urbanisme et L.631-7 et suivants du Code de la construction et de l'habitation) :**

pour :

- les autorisations de travaux liés au Code de la construction,

- M. Olivier PERES, directeur général des services. pour :

- les notifications de délais et les courriers relatifs aux pièces manquantes et aux classements sans suite des demandes, enregistrées par la ville de Versailles, de permis de démolir, de permis de construire, de déclarations préalables, de certificats d'urbanisme et autres demandes prévues par la réglementation en vigueur,
- les demandes d'avis aux services extérieurs et les bordereaux d'envoi,

- M. Olivier PERES, directeur général des services,

- Mme Marie-Catherine POGGI, directrice,

- M. Didier LEGUAY, chef de service,

- Mme Jennifer

BOITARD. pour :

- les droits de préemption urbain, les notifications de délais et les courriers relatifs aux pièces manquantes et aux classements sans suite des demandes, enregistrées par la ville de Versailles, de déclarations d'intention d'aliéner et autres demandes prévues par la réglementation en vigueur,
- les demandes d'avis aux services extérieurs et les bordereaux d'envoi,

- M. Olivier PERES, directeur général des services,

- Mme Marie-Catherine POGGI, directrice,

- Mme Stéphanie BORGES GARCIA.

pour :

- les demandes de pièces complémentaires concernant les autorisations de travaux instruites dans le cadre de la création, l'aménagement et la modification d'un établissement recevant du public (ERP),
- la signature des bordereaux de transmission des dossiers aux différentes commissions de sécurité et d'accessibilité,

- M. Olivier PERES, directeur général des services,

- Mme Marie-Catherine POGGI, directrice,

- M. Didier LEGUAY, chef de service,

- Mme Jennifer

BOITARD. pour :

- les arrêtés de changement d'usage des logements, au titre des articles L.631-7 et suivants du Code de la construction et de l'habitation,

- M. Olivier PERES, directeur général des services.

**Article II. 4 : Délégation concernant les écoles et l'accueil de mineurs est donnée aux responsables des services communaux suivants (en vertu des articles L.131-5 du Code de l'éducation et L.2122-19 et R.2122-9 du Code général des collectivités territoriales) :**

pour :

- les certifications d'inscription sur les listes scolaires,

- M. Jean-Baptiste GAUTIER, directeur,

- Mme Elise PORTERO, chef de service,

- Mme Catherine HUBAIL,

- Mme Maud JOHAN,

- Mme Charlotte CESBRON,

- Mme Soizic MAROLLE,

- Mme Sabine DUARTE NEVES,

- Mme Andrea HAMEL.

pour :

- les conventions relatives à l'organisation des mesures de responsabilisation et les conventions d'accueil de bénévoles :

- Mme Patricia LIPPERT, directrice,

- Mme Fabienne NERRIERE, chef de service,

- Mme Isabelle AMIRI,

- Mme Lisa MOUAWAD,

- M. Gérald FAUQUEREAU,
- Mme Emeline DARRIMAJOU,
- Mme Audrey KANTAPAREDDY,
- Mme Mélanie ESTELLER,
- M. Thomas GAUDY.

pour :

- les conventions de stage relatives au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et les attestations d'inscription aux ateliers des Maisons de Quartiers :
- Mme Patricia LIPPERT, directrice,
- Mme Fabienne NERRIERE, chef de service.

**Article II. 5 : Délégation en matière de gestion du personnel, est donnée aux responsables de services communaux suivants (en vertu de l'article L.2122-19 du CGCT) :**

pour :

- les volets de soin délivrés aux agents de la Ville victimes d'un accident de travail,
- M. Gilles ALM, chef de service,
- Mme Delphine PIOU, chef de service,
- M. Hervé LARHER, directeur,
- Mme Vanessa OUDALI, directrice adjointe,
- Mme Aïcha CHAJAI, chef de service,
- Mme Alexandrine ROYBIN-CHERENSAC, chef de service,
- Mme Sophie RANDHAGEN, chef de service adjointe,
- Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH, chef de service adjointe,
- Mme Daphné VINCENT,
- Mme Corinne GODART,
- Mme Marine USTUN-CHOUMOFF.

pour :

- les attestations et correspondances de gestion courante,
- M. Hervé LARHER, directeur,
- Mme Vanessa OUDALI, directrice adjointe,
- Mme Aïcha CHAJAI, chef de service,
- Mme Alexandrine ROYBIN-CHERENSAC, chef de service,
- Mme Sophie RANDHAGEN, chef de service adjointe,
- Mme Delphine PIOU, chef de service,
- Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH, chef de service adjointe,
- M. Gilles ALM, chef de service.

pour :

- toutes conventions sans incidence financière,
- M. Hervé LARHER, directeur,
- Mme Vanessa OUDALI, directrice adjointe,
- Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH, chef de service adjointe.

pour :

- les ordres de missions délivrés aux agents de la Ville :

<b>• CABINET DU MAIRE •</b>	
Mme Catherine BOURILLON	directrice de Cabinet
Mme Fabienne VITTOT	chef de cabinet et responsable des relations publiques

<b>• DIRECTION GENERALE DES SERVICES MUNICIPAUX •</b>	
M. Olivier PERES	directeur général des services
<b>Direction de la Communication et des Partenariats</b>	
M. Guillaume LEBIGRE	directeur
Mme Jill LELOUTRE	responsable de la communication

Mme Sophie DE SAINT LOUVENT	responsable du service évènementiel
<b>Direction des Affaires Culturelles</b>	
M. Jean-Marie GUINEBERT	directeur
Mme Séverine BOURSIN	directrice adjointe
poste vacant	directeur de l'école des Beaux-Arts
M. Vincent HAEGELE	directeur des bibliothèques
Mme Nadège DERIANO	directrice adjointe du réseau des bibliothèques
Mme Hortense LONGEQUEUE	responsable des fonds patrimoniaux
Mme Julie PALACIOS	directrice de l'Université ouverte de Versailles
M Christophe COURSAULT	directeur adjoint de l'Université ouverte de Versailles
M. Julien LE MAGUERESSE	directeur des Archives communales
Mme Louise-Marie LIOUX	directrice adjointe des Archives communales
Mme Emilie MAISONNEUVE	directrice du Musée Lambinet
Mme Charlotte BELLANDO	directrice adjointe du Musée Lambinet
<b>Direction des Grands Projets</b>	
Mme Nathalie d'ESTIENNE d'ORVES-COSSE	directrice
<b>Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture, du Foncier et de l'Habitat</b>	
Mme Marie-Catherine POGGI	directrice
M. Didier LEGUAY	responsable du service urbanisme
M. Christophe GUEGAN	responsable de la Maison de l'Architecture et du Patrimoine
Stéphanie BORGES GARCIA	responsable du service politique foncière et habitat

<b>Direction de la Sécurité</b>	
Mme Christelle BARBOT	directrice
M. Christophe ABEL	responsable du service administratif et financier
Mme Virginie FAGNOU	responsable du service police municipale
Mme Svetlana MARTIROSYAN	responsable du service sécurité civile et prévention des risques
<b>Service des Affaires juridiques</b>	
Mme Anne LEBRUN	Responsable du service des affaires juridiques
<b>Service des Assemblées</b>	
Mme Emilie BRIAND	Responsable du service des assemblées
<b>Direction des Ressources Humaines</b>	
M. Hervé LARHER	directeur
Mme Vanessa OUDALI	directrice adjointe
Mme Delphine PIOUS	responsable du service prévention au travail et accompagnement social
Mme Alexandrine ROYBIN-CHERENSAC	responsable du service paie, carrière et santé
Mme Sophie RANDHAGEN	responsable adjointe du service paie, carrière et santé
M. Gilles ALM	responsable du service Systèmes d'information de ressources humaines (SIRH) et suivi de la masse salariale
Mme Aïcha CHAJAI	responsable du service emploi et accompagnement des parcours professionnels
Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH	responsable adjointe du service emploi et accompagnement des parcours professionnels
Isabelle d'AVERSA	responsable du service relations sociales et accompagnement en organisation
<b>Direction des Finances</b>	
Mme Axelle-Elisée GASPARD	directrice
Mme Valérie GALES	directrice adjointe en charge du pôle exécution comptable
Mme Anne HIEBEL	directrice adjointe en charge du pôle gestion financière et budgétaire
Mme Isabelle BERTONE-BAHIER	directrice déléguée au contrôle de gestion
<b>Direction des Systèmes d'information et du Numérique</b>	
M. Laurent GLOCK	directeur
Mme Emmanuelle FERRERE-TISSIER	directrice adjointe
M. Julien MERCEY	responsable du service production
Mme Annabelle TURIN	responsable du service expérience utilisateurs et finances
<b>Communication Interne</b>	
M. Hervé LARHER et Mme Delphine MALVADI	directeur des ressources humaines en charge de la communication interne

<b>Direction de la Commande Publique</b>	
Mme Véronique QUERU-FERNANDEZ	directrice
Mme Chantal PHILY-RENAUD jusqu'au 31 octobre 2023	responsable du service des marchés publics
Mme Jessica PLAGA-LEMANSKI	
Mme Valérie BEGUE	responsable du service achats
<b>Cellule Projets Innovants</b>	
M. Franck REMY	responsable
<b>Service Commerce et Tourisme</b>	
Mme Marion MANGEMATIN	responsable
<b>• DEPARTEMENT FAMILLE ET SOLIDARITES •</b>	
Mme Murielle TURBOT	directrice générale adjointe des services
<b>Centre Communal d'Action Sociale</b>	
Mme Mélina FERLICOT jusqu'au 31 octobre 2023	directrice
Mme Murielle TURBOT à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2023 (interim)	
<b>Direction de la Petite Enfance</b>	
Mme Sophie SCARFOGLIERO jusqu'au 30 septembre 2023	directrice
Mme Murielle TURBOT du 1 <sup>er</sup> au 31 octobre 2023 (interim)	
Mme Mélina FERLICOT à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2023	
Mme Cécile ESPINE	responsable du service équipes, partenariats et parentalité
<b>Direction de l'Education</b>	
M. Jean-Baptiste GAUTIER	directeur
Mme Hélène TRAMONTIN	responsable du service action éducative territoriale
Mme Elise PORTERO	responsable du service vie des écoles et ressources
<b>Direction de la Vie des quartiers, des Loisirs et de la Jeunesse</b>	
Mme Patricia LIPPERT	directrice
Mme Audrey KANTAPAREDDY	directrice de la maison de quartier Vauban
Mme Patricia LIPPERT	directeur de la maison de quartier Clagny-Glatigny
M. Thomas GAUDY	directeur de la maison de quartier Porchefontaine
Mme Isabelle AMIRI	directrice de la maison de quartier Notre-Dame
Mme Lisa MOUAWAD	directeur de la maison de quartier Jussieu-Petits-Bois
Mme Mélanie ESTELLER	directrice de la maison de quartier Chantiers
Mme Emeline DARRIMAJOU	directrice de la maison de quartier Saint-Louis
M. Gérald FAUQUEREAU	directeur de la maison de quartier Prés-aux-Bois
<b>Service Vie Associative et Emploi</b>	
M. Antoine GONIN	responsable
<b>Mission Jeunesse</b>	
Mme Anaïs LECLERC	chef de missions emploi, jeunesse et enseignement supérieur
<b>Service Régie Centralisée de Recettes</b>	
Mme Carole DELEHAYE	responsable
<b>Cellule Mission Famille</b>	
Mme Cécilia BARBRY	responsable
<b>Direction de l'Etat-civil et des Affaires générales</b>	
Mme Stéphanie MORICE	directrice
M. Christophe FRATINI	responsable du service élections/recensement
Mme Marie ALOY	responsable du service état-civil/funéraire
Mme Valérie VERNET	responsable adjointe du service état-civil/funéraire
<b>Direction de l'Accueil du Citoyen</b>	
Mme Karine HATIER jusqu'au 15 octobre 2023	directrice
M. Olivier THORIS	responsable du service flux numériques et gestion documentaire
Mme Caroline MOUCHET	responsable du guichet unique
Mme Caroline MOUCHET	responsable du service pré-accueil
Mme Caroline MOUCHET	responsable du service logement
<b>• DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES •</b>	

Mme Cécile GAMBELIN	directrice générale des services techniques
Mme Laura SHNEIKER	coordinatrice de la gestion budgétaire
<b>Service Hygiène et Salubrité Publique</b>	
Mme Marina IMOLA	responsable
<b>Service Parc Auto</b>	
M. Fabrice PAUCHET	responsable
<b>Service Propreté</b>	
Mme Carine PELTIER-LOYER	responsable
<b>Direction du Patrimoine Immobilier</b>	
Mme Laure ROUX	directrice
Mme Mounia ESSEBBAR	responsable de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier
M. Gilles DENISE	responsable maîtrise de l'énergie
M. David MERAY	responsable ateliers, régie travaux et magasin
M. Patrick CERISIER	responsable adjoint ateliers, régie travaux et magasin
Mme Maud ROBIN	gestion des actifs immobiliers
<b>Direction des Déplacements et des Aménagements Urbains</b>	
M. Eric ROUSSET	directeur
Mme Amélie MASCHPY	responsable travaux et coordination des réseaux
Mme Pamela SIMON	responsable études
Mme Céline DEFONTAINE	responsable du service mobilités et réglementation
M. Thibaud LAMERE	responsable du service surveillance de voirie
Mme Odile DELHAYE	responsable réglementation
<b>Direction des Espaces Verts</b>	
Mme Cathy BIASS-MORIN	directrice
Mme Cécile ALGIS	responsable du service bureau d'études
<b>Direction des Sports</b>	
M. Fabrice TROUSLOT	directeur
Mme Sophie GUTH	responsable du service administratif et financier
Thibault PEYREL	responsable du service actions sportives
Christophe BARBE	responsable du service équipements sportifs
<b>Direction des Personnels de Service et de la Restauration</b>	
Mme Anne-Lise TREUSSART	directrice

### TITRE III - DISPOSITIONS COMMUNES

**Article III.1 :** les présentes délégations prendront fin au cas où les délégataires viendraient à cesser leurs fonctions.

**Article III.2 :** M. le directeur général des services de la Ville, M. le procureur de la République, M. le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article III.3 :** ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le préfet des Yvelines, M. le procureur de la République et à M. le receveur municipal ;

L'arrêté sera notifié aux intéressés et affiché aux lieux et places ordinaires.

*Cet acte est affiché le jour du retour du contrôle de légalité et est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de cette date.*